

#### Une source de pollution et d'érosion



Dans un contexte de mauvaise qualité de l'eau, en particulier du fait d'une **forte turbidité**, et de **colmatage des substrats**, limiter les apports en matières en suspension (M.E.S.) est un moyen d'améliorer l'état de l'eau et des cours d'eau.

Or, sur les petits affluents notamment, le **piétinement** des berges ou du lit, par le **bétail** venant s'abreuver directement dans le cours d'eau, est à la fois cause d'érosions localisées des berges, d'entraînement de particules fines et de pollutions organiques.

Par ailleurs, des études spécifiques ont mis en évidence que ce type d'abreuvement avait des répercussions sur la qualité sanitaire du bétail lui-même, pouvant entraîner une baisse de rendement.

*Piétinements de berges et cours d'eau*



#### Une démarche concertée

Même s'ils restent **relativement peu nombreux**, les sites de piétinement du lit mineur et de ses berges par le bétail méritent d'être traités, ce type d'intervention offrant un rapport coût/efficacité intéressant et pouvant aider à mobiliser les partenaires du monde agricole pour qu'ils portent un autre regard sur l'ensemble des cours d'eau.

Comme pour d'autres thématiques, le syndicat a choisi de privilégier la **concertation** auprès des acteurs concernés, d'une part pour les sensibiliser à cette problématique et les informer sur les moyens disponibles et, d'autre part, pour aboutir à une **démarche collective** permettant de grouper les commandes, de bénéficier de meilleures aides et de coûts moindres.

Au besoin, le retour d'expériences déjà réalisées sur d'autres bassins versants, pourra être mis à profit pour conduire cette information à l'aide d'exemples concrets.

Dans le cadre du plan pluriannuel, l'objectif du syndicat est de parvenir à l'aménagement d'une **dizaine de sites**. Les 2 premières années seront consacrées à la concertation, les 3 suivantes à la mise en œuvre des travaux définis pour chaque site.



## Plan pluriannuel de gestion (PPG) du SIAB Midour-Douze

Fiche information n° 8

### L'abreuvement du bétail

#### Des techniques adaptées

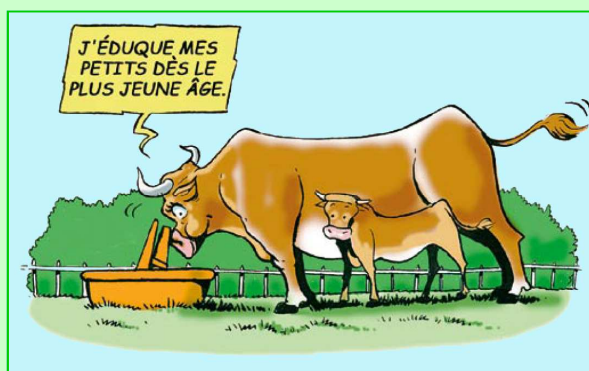
Les différentes expériences (bassins versants du Célé, de la Tude, de la Boutonne, etc.) ont démontré que l'aménagement de points d'abreuvement était bénéfique pour l'activité agricole, pour la rivière, le syndicat et d'autres usages. Le choix de la technique à mettre en œuvre repose sur une prise en compte des contraintes de chaque site et des besoins de chaque éleveur.

- Le dénivelé entre le point d'abreuvement et la zone de pompage;



- La présence de zones inondables ;
- La nature (bovin, ovin...) ou la taille du troupeau et la composition du cheptel (adultes, jeunes, etc.) ;
- Les périodes d'accès (permanentes, rotations) ;
- L'habitude du bétail (abreuvoirs en bac, utilisation de pompes) ;
- Les caractéristiques techniques et le coût des dispositifs ;
- Le travail d'installation et d'entretien ;
- Les préférences et les compétences de l'exploitant.

#### Des bénéfices partagés



Avec les différents systèmes disponibles (pompe à museau, abreuvoir gravitaire, descente aménagée, béliet hydraulique, pompage à l'énergie solaire ou éolienne), il est possible de répondre à de multiples contraintes et préoccupations.

En plus de l'aménagement de l'abreuvoir, il est également possible d'accompagner la réflexion pour revoir les clôtures ou les franchissements, restaurer la ripisylve, etc. autour des anciens et des nouveaux points d'abreuvement.

Cela doit permettre de concilier l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux avec celle des conditions de travail de l'éleveur.

Conception et réalisation

À consulter, pour aller plus loin ...

- Fiches info n° 1, 2 et 3
- Dossier de déclaration d'intérêt général

